

Parapentes de Sainte Victoire

FICHE D'ACCUEIL

pour les pilotes et autres oiseaux de passage...

D4 Le club **Parapentes de Sainte Victoire** est heureux de vous accueillir sur ce site magnifique.

Sainte Victoire a une réputation de site assez exigeant et si elle attire par sa beauté, elle peut impressionner les néophytes et les pilotes qui sont habitués à des conditions calmes ou régulières.

Certes, son aérologie est typique des Alpes du Sud, mais, pour ceux qui la connaissent et sont attentifs à ses particularités, elle demeure un site fabuleux qui permettra des types de vols variés.

Les paysages et les lumières uniques que vous découvrirez de là-haut ne vous laisseront jamais et resteront gravés dans vos mémoires et dans vos cœurs.

Vue de la plaine de l'Arc, elle se présente comme une grande vague de calcaire blanche qui s'étend d'Ouest en Est, des falaises verticales de la Croix de Provence à Pourrières où elle vient mourir en pente douce.

Le point culminant est le **Pic des Mouches** (1011m) à l'Est du massif.

C'est sur cette face Sud que vous volerez. La face Nord moins abrupte et recouverte de végétation n'est pas propice au vol (pas de décos ni d'atterrissages répertoriés).

Ce territoire fait partie du Grand Site Sainte Victoire et appartient aux Grands Sites de France. C'est un site naturel exceptionnel, classé et protégé. De nombreuses associations dans lesquelles s'intègre notre club, oeuvrent sur le massif pour préserver son caractère sauvage et authentique, la richesse de sa faune et de sa flore.

Le respect de la nature et de l'environnement sont des objectifs majeurs pour les parapentistes du club.

Contribuez à cela en ne laissant aucun déchet et en observant bien les recommandations qui vous seront données.

Soyez attentifs aux arrêtés qui limitent la fréquentation en été en raison des risques d'incendie.

Respectez les riverains et les autres usagers de la montagne.

Les accès à tous les décollages se font à pied par des sentiers balisés.

Vous devrez envisager cet aspect randonnée comme faisant partie intégrante de votre vol. Emmenez de l'eau, protégez-vous du soleil, etc.

Sainte Victoire n'est pas un site école, ni un site pour débutants.

Elle s'adresse à des pilotes autonomes et confirmés qui volent sous leur propre responsabilité.

N'hésitez pas à contacter le club et à vous renseigner auprès des locaux.

Surveillez bien les indicateurs aérologiques et restez prudents quel que soit votre niveau.

Il vaut mieux parfois redescendre à pied que regretter d'être en l'air !

SECTEURS DE VOL

1 – SECTEUR EST – PIC DES MOUCHES

Accès : par la D 17. parking près du Relais de Saint Ser 2 km 5 avant Puyloubier.

Ne pas se garer devant l'auberge mais sur le parking réservé aux parapentistes.

➤ Décollages

➤ D1 : Pic des Mouches alt. 1011 m.

Orientation Sud

Accès : Tracé bleu du Vallon de la Tine ou par l'Ermitage de Saint Ser, accès direct et difficile... 600m de dénivelé.

Ou par le Col des Portes en face Nord (D 10, parking du Puits d'Auzon). Tracé rouge montée facile (45 min) mais prévoir une navette pour récupérer le véhicule.

➤ D2 : Déco intermédiaire de Saint Ser alt. 560 m.

Orientation Sud.

Technique et déconseillé par vent de travers.

Permet parfois de remonter aux crêtes en volant en thermiques établis ou météo Sud.

Même itinéraire que D1 par le Sud. 15 min.

➤ A1 : Atterrissage de Saint Ser

Entre la D17 et l'auberge, 3 grandes prairies attenantes, entretenues, manche à air.

-Vallon du bas : Pratique pour les approches Sud à Sud-Est.

Permet aussi de rattraper une approche trop longue face à l'Ouest.

-Prairie centrale : toutes orientations.

-Champ de luzerne : approches et posés face à l'Ouest. Attention par entrées de brise, et déclenchement thermique. Bien gérer l'approche et se méfier des turbulences causées par les grands chênes près de l'auberge.

2 - SECTEUR OUEST : CROIX DE PROVENCE

Accès : D17 après le Tholonet, parkings du Plan de l'Anchois ou au croisement de la route du Bouquet.

Passer à l'atterrissage à 10 min à gauche au-dessus du parking (sentier qui sera repérable par pictogrammes).

➤ Décollages

➤ D3 : Déco du Pas du Berger alt. 750 m.

Orientation Sud-Ouest à Ouest.

Accès par le tracé rouge qui conduit au Prieuré en passant par le refuge Cézanne.

Déco falaise, court et technique.

Variante possible plus facile juste sous la falaise en contrebas.

➤ D4 : Déco de l'Escalette alt. 610 m.

Orientation Ouest, Sud Ouest.

Même accès que pour le Pas du Berger mais prendre sur la gauche (tracé facile). Traverser sous les Costes Chaudes avant d'arriver à la crête. 35 min.

Déco facile, entretenu qui permet de rejoindre le sommet en montant en thermiques à droite le long de Costes Chaudes.

Attention : ce déco ne permet pas de rejoindre l'atterrissage en finesse. Il faut soigner le plan de vol et si le thermique n'est pas au rendez-vous, passer par les deux mamelons au-dessus du Pas du Dinosaur. Sinon on devra poser au Champ de Tir ou dans les buissons ! Ce n'est donc pas un déco pour néophytes.

➤ D5 : Déco du Pas du Dinosaur alt. 500m.

Orientation Ouest.

Même itinéraire, à 20 min du parking. A gauche du sentier avant d'arriver au premier plateau.

Petit et très technique. Ce déco nécessite impérativement une montée en thermodynamique en s'appuyant sur la petite falaise à

droite et une transition pour rejoindre Costes-Chaudes.

A ne pas pratiquer par vent trop fort ou de tendance Nord.

➤ A2 : Atterrissage Ouest alt. 350 m.

Toutes orientations.

Grande prairie entourée d'oliviers sauf en zone d'approche Ouest. A 10 min du parking. Entretien. Manche à air. Pas de difficultés particulières. Gonflages possibles mais surveiller les atterrissages et plier le long du sentier pour ne pas gêner les approches.

➤ A3 : Atterrissage Champ des cerfs-volants à Saint Antonin alt. 440 m.

Grande prairie qui sert de pente école et d'espace à cerfs-volants. Atterrissage possible.

AEROLOGIE

▪ BRISE

La montagne Sainte Victoire est régulièrement soumise à un régime de brise de mer qui aborde le massif par l'Ouest dans la mi-journée. Son influence et son intensité varient selon les saisons mais rythment les vols au cours de la journée.

Elle rentre particulièrement fort au printemps et en été (de mars à septembre) et peut rendre les vols assez turbulents et les atterrissages mouvementés. Il faudra donc décoller dans le secteur Pic des Mouches avant l'entrée de brise... ou pour les meilleurs, partir en cross vers le Nord en profitant de l'arrivée du front de brise.

Cette brise permet le soir à l'Ouest des vols magnifiques et plus paisibles quand les thermiques se sont calmés. Ces vols se feront plus tôt dans l'après-midi en hiver et parfois très tard en été.

▪ PARTICULARITES AEROLOGIQUES

Sainte Victoire connaît des influences aérologiques différentes du fait de la longueur de la chaîne. Le Baou des Vespres situé à peu près au milieu marque une frontière entre l'Est et l'Ouest et son franchissement peut être parfois délicat en fonction des vents météo.

Les conditions peuvent changer très vite au cours d'un même vol : bien surveiller les signes aérologiques (dérive des nuages, fumées, etc.)

Le relief est minéral, haché et complexe : attention aux passages sous le vent et vigilance lorsqu'on est près du relief !

... suite :

▪ VOLER EN FONCTION DES VENTS METEO

☹ Vents défavorables au vol

Le Mistral, vent de Nord à Nord Ouest qui rend tout vol dangereux, les secteurs de vol étant complètement sous le vent. Vent souvent fort et turbulent.

D'une manière générale tous les vents à composante Nord.

Le vent d'Est en général et le Sud Est modéré. Ces vents latéraux hachent les thermiques et rendent le vol très rodéo et désagréable. Et des rouleaux sont générés dans les parties sous le vent.

Le vent de Sud fort (arrivée d'un front ou d'une perturbation) : risque de se faire reculer derrière la crête.

☺ Vents favorables

Le vent de Sud léger égal ou inférieur à 20 km/h :

Conditions assez rares mais idéales pour faire un cross local en aller-retour entre le Pic des Mouches et la Croix de Provence et si les thermiques sont au rendez-vous partir en cross vers le Nord !

Le vent de Sud-Ouest :

Il est idéal pour les départs en cross surtout par légère instabilité en suivant les rues de nuages vers Moustiers, ou d'autres destinations plus lointaines, de mars à octobre. En hiver il permet de beaux vols locaux.

Le vent d'Ouest :

Le Pic des Mouches est déconseillé (vent de travers) mais on pourra bien voler à l'Ouest si le vent n'est pas trop fort.

Un **Sud Est léger** permettra aussi un beau vol local en s'appuyant sur la face Est du Baou des Vespres.

De manière générale on vole bien à Sainte Victoire quand le vent est faible : conditions anticycloniques d'hiver par exemple ou de printemps quand les thermiques prédominent.

Les espaces naturels comportent des risques (passages difficiles, éboulements, chutes de pierres, incendies...) que chacun doit apprécier et assumer.

BONS VOLS A TOUS EN TOUTE PRUDENCE ET AVEC LE MAXIMUM DE SECURITE !

INFOS PRATIQUES

Sur les parkings, fermez bien vos voitures et n'y laissez aucun objet de valeur.

Assurez votre sécurité si vous devez vous vacher, mais restez toujours courtois avec les usagers et ne récidivez pas !

Fréquence radio FFVL : 143.9875Mhz

Club Parapentes de Sainte Victoire : FFVL n°01508

04 42 66 34 17 ou 06 08 35 35 57
Rue de MEYNE 13114 PUYLOUBIER
beatrice.mathieu5@wanadoo.fr

Site Internet du club :

<http://parasainte victoire.free.fr/>

Récits en tous genres sur le blog de Raymond Olivari : <http://parapentaix.over-blog.com/>

Grand Site Sainte Victoire

Immeuble Le Derby / 570, avenue du Club Hippique
13090 Aix-en-Provence

04 42 64 60 90

www.grandsitesainte victoire.com

Coordonnées GPS des décos et atterros :

D1 : 43°N32'20" / 005°E38'41"

D2 : 43°N31'58" / 005°E38'38"

D3 : 43°N31'56" / 005°E34'24"

D4 : 43°N32'10" / 005°E34'10"

D5 : 43°N31'54" / 005°E34'00"

A1 : 45°N31'45" / 005°E38'33"

A1' : 43°N31'45" / 005°E38'27"

A1'' : 43°N31'44" / 005°E38'37"

A2 : 43°N31'35" / 005°E33'48"

A3 : 43°N31'10" / 005°E35'28"

Où dormir et où manger ?

-Relais de Saint Ser (à côté de l'atterro) hôtel-restaurant : 04 42 66 37 26

-Gîte d'Étape à Puyloubier : 04 42 66 35 05

-Chambres d'Hôtes, domaine Genty :

04 42 66 32 44

-Chambres d'Hôtes du Portalet :

04 42 66 37 53 ou 06 16 02 01 93

-Camping le Cézanne à Puyloubier :

04 42 66 36 33

-Deux restaurants à Puyloubier :

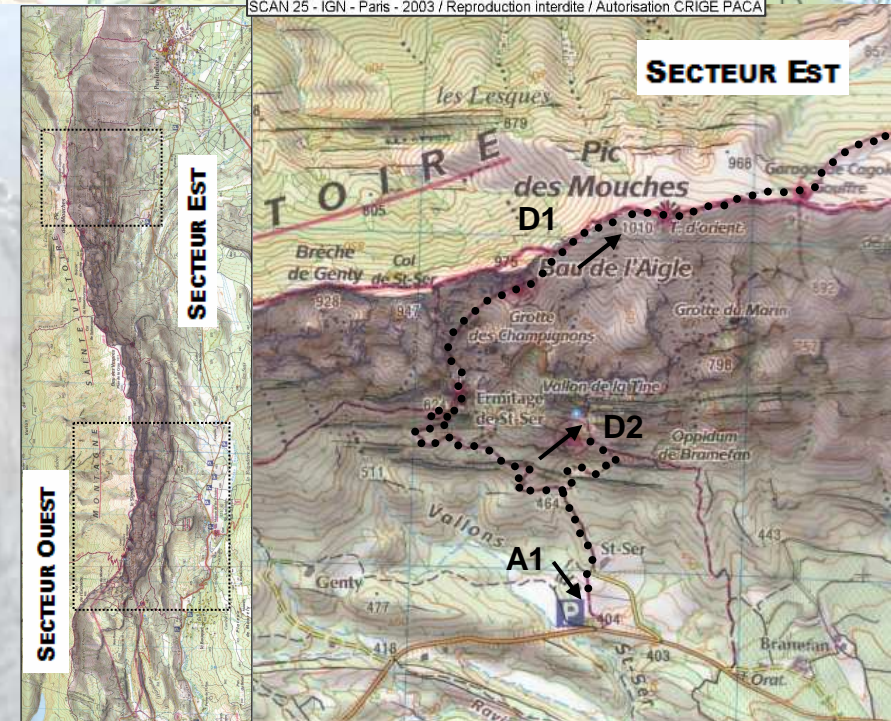
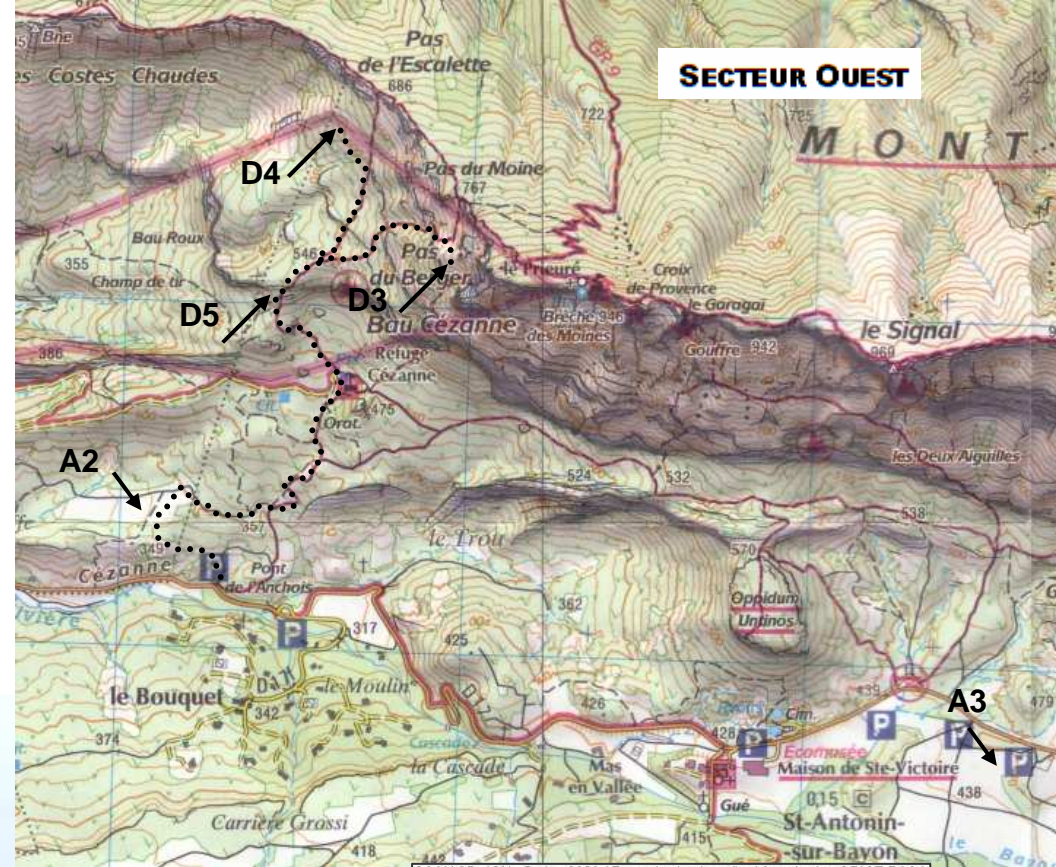
Café Sainte Victoire et Les Sarments.

-Maison Sainte Victoire, restaurant.

Retrouvez plus d'informations sur le site
<http://parasainte victoire.free.fr/> !

Fiche d'accueil rédigée par le Club Parapentes de Sainte Victoire. Remerciements au Grand Site Sainte Victoire pour l'aide apportée.

Fiche d'accueil version 1.7 – 3 Février 2008



Quelques exemples de vols que vous pourrez réaliser en fonction de vos envies et de votre niveau de pratique.

Aucun vol n'est anodin ni simple sur ce site qui, rappelons-le, n'est pas un site pour débutants. Certains sont plus évidents en fonction des saisons, de l'horaire et du lieu de décollage.

Si vous voulez faire un vol en conditions calmes, deux possibilités s'offrent à vous :

- En montant en début de matinée au Pic des Mouches, vous pourrez décoller à partir de 11h00 et bénéficier des premiers thermiques qui s'installent.

Votre vol peut vous mener le long ou au-dessus de la crête jusqu'au Baou de Vespres.

Si vous voulez poser sereinement à St Ser, n'attendez pas que la brise rentre et faites-le avant 13h00.

- En allant en fin d'après-midi au déco de l'Escalette, vous pourrez faire un vol jusqu'au couchant dans du thermodynamique sympathique qui vous hissera au niveau de la Croix.

La remontée s'effectue par la crête de Costes Chaudes généreuse en ascendances, même en fin d'après-midi !

Posé confortable sur le bel atterro bordé d'oliviers, au chant des cigales et des grillons.

NB : en période hivernale, on peut se permettre de décoller plus tard du Pic des Mouches et plus tôt de l'Escalette, l'été c'est le contraire.

Vous maîtrisez les conditions thermiques et les petites balades en local élargi :

- En automne / hiver, rendez-vous entre 11h00 et 11h30 au « parking parapentes » à St Ser.

Vous aurez la possibilité de vous joindre aux locaux pour monter au Pic, soit par le Sud, soit en navettes personnelles par le Nord.

Décollage aux alentours de 14h00 / 14h30 pour tenter l'aller retour le Pic / la Croix (certains en font même plusieurs), ou vous lancer dans des incursions sur le plateau du Cengle.

Attention, du fait de la différence de température entre les nuits assez fraîches et les journées bien ensoleillées, les thermiques seront souvent étroits et parfois teigneux.

De beaux plafonds sont réalisables (de 1700m à 2000m), et le poser à St Ser dans la lumière hivernale cristalline est un vrai régal...

- Au printemps et en été, en fonction de l'heure à laquelle vous décollerez, l'Ouest vous réserve toujours de bonnes surprises.

Le parcours entre le Signal et le bout de la crête de Costes Chaudes est un itinéraire dont on ne se lasse pas.

Le Signal marque un cap, et le retour face à la brise n'est pas évident.

Vous avez aussi la possibilité de vous laisser glisser au niveau des crêtes jusqu'à St Ser, mais ce sera un aller simple.

Pensez à vous écarter du relief au passage du Baou des Vespres.

Vous êtes un amateur de distance, vous aimez les thermiques toniques et les beaux plafonds :

- Au printemps et en été lorsque les conditions sont bonnes, rendez-vous entre 10h00 et 10h30 à St Ser, il y aura toujours des locaux pour vous emmener.

Rigolade et bonne humeur assurées, bon nombre d'entre eux partent pour faire des kilomètres et participer à la Coupe de Distance locale dans une ambiance de compétition amicale bon enfant...

Décollage du Pic en fonction de l'arrivée du front de brise de mer matérialisé par de petits cumus qui arrivent par le Sud et s'installent par la suite au Nord.

Par thermiques bleus, c'est plus difficile et tout le dilemme se situe au niveau de l'instant de décollage.

Trop tôt, il y a risque de point bas et de tas, trop tard, c'est la brise qui rentre travers droit et empêche de décoller.

Elle couche et lamine les thermiques qui sont alors difficilement exploitables.

Les spécialistes vous le diront, le choix de l'instant de départ est essentiel pour ce type de vol, mais il faut quand même préciser que le dénivelé important de la face sud permet de se refaire même de très bas...

Si vous avez décollé dans le bon créneau, les thermiques vous monteront parfois à plus de 2500m, et la suite de votre cross s'apparentera à du vol de plaine, tactique et stratégique.

Les directions principales sont le Nord, NW ou NE en fonction des masses d'air en altitude.

Méfiez-vous, il y a peu d'endroits pour se vacher entre la face Nord et les premières vallées posables (grandes zones de forêts).

Si vous restez en local, le posé à St Ser en plein milieu d'après-midi sera « rodéo » : (gros déclenchements thermiques associés à de la brise très forte, réservé à des pilotes très confirmés).

Une altitude de 1800m est relativement confortable pour partir, mais il est préférable de temporiser en attendant que le plafond soit à son maximum.

Attention aux zones de restrictions aériennes sur Cadarache et sur le Luberon, renseignez-vous sur les jours d'activation et les altitudes mini autorisées.

Certains crossmen locaux ont poussé jusqu'à Briançon, un s'est même posé à La Chapelle en Vercors, aux portes de Grenoble, de quoi nous faire tous rêver...

Retour en stop, ou récup par les collègues (n'oubliez pas votre radio et votre portable !).

Vous aimez les challenges et les départs bas (ou plutôt vous n'aimez pas marcher avec 18kg sur le dos...) :

- Partez de l'intermédiaire de St Ser et remontez aux crêtes en volant, c'est possible au printemps et en été, mais c'est technique car il faut partir dans un bon cycle et même là, ce n'est pas gagné...

Avec un léger météo Sud c'est plus facile et c'est jouable même en automne / hiver !

- Décollez du Pas du Dinosaur si votre technique est parfaite et si la brise ne rentre pas trop fort.

Partez sur la petite falaise à votre droite et, avec un peu de gaz, transitez sur Costes Chaudes.

Impressionnante transition pour celui qui la tente pour la première fois, car l'arrivée sur Costes Chaudes se fait souvent les pieds dans le romarin...

Si vous raccrochez, c'est gagné et vous narguez au passage vos petits camarades qui ont transpiré un quart d'heure de plus pour se rendre à l'Escalette.

Attention, si les conditions sont trop molles au Pas du Dinosaur et que vous n'arrivez pas à rejoindre l'atterro officiel, il y a possibilité de se vacher à l'ancien Champ de Tir au fond du vallon en allant vers l'Ouest.

Retour par le parking de Roques Hautes, ou remontée au déco par un petit sentier

embroussaillé, et là vos petits copains de l'Escalette ne manqueront pas de se moquer de vous...

Vous êtes un accro du Vol Montagne, les gros dénivelés ne vous font pas peur, votre sac est léger :

Montez jusqu'au Pas du Berger, déco faïse court et technique, on n'a pas le droit à l'erreur.

Le thermique passe devant la barre rocheuse, bien surveiller les flammes pour décoller dans un bon cycle.

Au sol la voile ne prend pas d'air, puis à 45° elle monte au-dessus de la tête.

Réservé aux habitués des vols montagne...

En hiver, c'est parfois le seul moyen d'échapper au plouf !

BONS VOLS A TOUS EN TOUTE PRUDENCE ET AVEC LE MAXIMUM DE SECURITE !

Retrouvez plus d'informations sur le site <http://parasainteivictoire.free.fr/> !

Nul n'est sensé ignorer la loi, alors... puisque vous êtes Pilote Commandant de Bord de votre aéronef, voici quelques informations à connaître concernant la réglementation aérienne autour de Sainte Victoire.

- Une première contrainte est liée à l'aéroport de Marseille (Marignane) : les TMA Provence 1 et TMA Provence 6 notamment nous empêchent de voler au dessus de 760m vers l'Ouest au bout de Costes Chaudes, et au dessus de 1400m juste au sud de Sainte Victoire.
 - Le site nucléaire de Cadarache est une ZIT, il est donc impératif de ne pas se poser dans cette zone (!) qui est interdite du sol à 1300m d'altitude.
 - Ensuite, les militaires ont une ZRT qu'ils utilisent pour l'entraînement : la ZRT Durance est ainsi activable la semaine, sauf jours fériés, il est alors nécessaire d'éviter de voler entre 900 et 2400m d'altitude ces jours là dans cette zone entre Durance et Lubéron. De même pour la D155, utilisée parfois pour la PAF (Patrouille de France), bien que celle-ci n'ai pas été utilisée depuis longtemps. Enfin, la R95A, dédiées aux vols des hélicoptères de la base du Luc, est réglementée, du sol à 1800m (activable du lundi au vendredi 5h-15h)...
 - Pour les crossmen et crosswomen, les départs vers le Nord, notamment vers le Nord-Est, se feront ensuite avec peu de contrainte. A savoir néanmoins que la base planeur de Vinon est très souvent fréquentée lorsqu'on part en cross, alors ouvrez l'œil !
- Ces informations sont données à titre purement informatif, seules les zones les plus pertinentes sont ici représentées. Sachez également que les cartes aériennes sont régulièrement mises à jour et que les informations d'un jour ne sont plus valables quelques mois plus tard...

Pour en savoir plus, allez consulter <http://federation.ffvl.fr/taxonomy/term/177> ou encore http://www.lvllr.net/IMG/pdf/ReglementationAerienneVOLLIBRE_V1.pdf

Note : une nouvelle zone militaire pour l'entraînement des avions de la Marine serait en place du coté d'Oraison et du plateau de Valensole. Pas plus d'info pour l'instant, à suivre...

